Commission scolaire de Montréal

SERRURIER OU SERRURIERE

Le service des ressources matérielles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) recherche un serrurier ou une serrurière pour un poste à temps plein.

Etre serrurier-e à la CSDM, c'est :

- Travailler au sein d'une équipe dynamique
- Bénéficier d'avantages enviables, variable selon l'affection :
  - Fonds de pension public très intéressant
  - Assurances collectives
  - 6 semaines de vacances annuellement
  - Journées de maladies et pour affaires personnelles
- Bénéficier de rabais corporatifs

Description

Le serrurier ou la serrurière répare et ajuste divers types de serrures et autres pièces connexes telles que serrures à clés ou à ressorts, serrures-paniques et ferme-portes dans les établissements scolaires et dans les différents services de la CSDM.

Responsabilités et tâches principales

- Démonter les serrures défectueuses et réparer ou remplacer les pièces endommagées ;
- Confectionner des clés originales ou des doubles, peut être dépositaire des clés maîtresses et tenir un inventaire complet des clés en circulation et des clés supplémentaires ; effectuer des changements de combinaisons de serrures et ouvrir des serrures bloquées ;
- Réparer le mécanisme des portes d'aluminium et exécuter des travaux mineurs de menuiserie requis dans l'exercice de son métier ; fabriquer, dans certains cas, des pièces de serrure à l'aide de machines-outils;
- Coordonner si nécessaire des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés ;
- Effectuer toute autre tâche en lien avec la fonction.

Exigences et qualifications

Satisfaire aux quatre critères suivants :

1) Etre titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en serrurerie
2) Avoir une année d'expérience pertinente ayant permis d'acquérir les connaissances pratiques des différents types de serrures, des combinaisons et de la mécanique d'ajustage propre au métier.
3) Détenir un permis d'agent émis par le Bureau de la sécurité privée.
4) Avoir un permis de conduire valide.

Commission scolaire de Montréal

Conditions et lieu de travail

Horaire de travail : 7 h à 15 h 15 du lundi au vendredi
38,75 heures par semaine

Lieu de travail :
La personne retenue sera appelée à se déplacer dans les établissements scolaires et administratifs sur l'ensemble du territoire de la CSDM.

Rémunération

Le salaire horaire est de 23 $

Pour postuler

Toute personne qui désire poser sa candidature doit faire parvenir les documents :

- Curriculum vitae
- Copie du permis du Bureau de la sécurité privée
- Diplôme d'études professionnelles

par courriel à srm-recrutement@csdm.qc.ca au plus tard le 11 aout 2019

Nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La CSDM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

La CSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt.